

Procès-verbal de la **15^e Assemblée Générale
Annuelle (AGA)** de Pêche Sportive du Réservoir
Baskatong Inc.

**Tenue à la Salle de l'Église de Grand-Remous
27 avril 2013 à 13 :30**

Présents : Richard Angrignon, Oliver C. Trudel, Angèle Doré-Papineau, Éric Naudin, Hubert Gauvreau, Lorraine Thouin, Daniel Blais, Christiane Gagnon, François Langevin, Sébastien Prévost et son partenaire

Absence : Anne Massicotte, Lucien Dagenais, Rock paquette

Plus 18 personnes du public, pour un total de 26 personnes.

1. Ouverture de la réunion par le président :

M. Richard Angrignon ouvre la réunion à 13 :30 en remerciant les membres de leur présence. Il fait un rappel du mandat de l'AFC. M. Angrignon explique les changements au sein du conseil soit pour le président, le trésorier et le directeur général à qui il laisse la parole pour un mot de présentation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

M. Angrignon fait la lecture de l'ordre du jour et demande que le varia reste ouvert.

L'ordre du jour est proposé par Monsieur Pierre Després, secondé par Yvon Rainville. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 avril 2011 :

Le procès verbal de l'AGA 2012 est adopté tel que présenté, proposé par Monique Lachapelle, secondé par Lucien Saumure. Adopté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption du rapport financier 2012 :

La présentation des états financiers est faite par François Langevin de la Firme Langevin Grondin / CA Inc. Il fait la lecture et état des points importants du rapport financier.

Il mentionne que la santé financière de Pêche Sportive du Réservoir Baskatong Inc. est bonne et que la gestion administrative est très satisfaisante malgré les changements récent au sein de l'administration.

Mme. Lucille Saumure du public demande pourquoi garder un aussi gros montant en caisse ? Elle fait mention que l'AFC pourrait acheter du Doré.

M. Angrignon lui explique qu'il faut garder des fonds pour le processus de l'AFC, les activités durant l'été coutent cher et nous devons prévoir s'il arrive quoique ce soit. Il explique aussi qu'au niveau de l'ensemencement nous avons un quota de cinq (5) millions d'œufs avec le Ministère mais que nous évaluerons la possibilité d'en acheter cette année.

Les états financiers sont acceptés tels que présentés. Proposé par Pierre Després, appuyé par Raoul Pauzé du public. Adopté à l'unanimité.

M. André Savard du public demande pourquoi M. Leboeuf est parti ?

M. Angrignon lui explique qu'il y a eu un conflit entre M, Leboeuf et de la directrice générale ce qui a fait que monsieur Leboeuf est parti et que la directrice générale a due quittée aussi.

5. Résumé des activités de l'année - Daniel Blais directeur général :

Autorisations de pêcher vendues;

14 700 autorisations de pêche ont été vendues au cours de l'année 2012 comparativement à 14 422 en 2011, soit une augmentation de 278 autorisations vendues.

Frai, ensemencement et pisciculture;

Au niveau de l'ensemencement 1 529 088 dorés jaunes et 6 589 ouananiches ont été ensemencés dans le Baskatong en 2012 une baisse de près de 50% par rapport à 2011. On explique cette baisse par des problèmes au niveau de la pisciculture au cours de la saison 2012.

M. Pierre Després du public demande si les œufs ont été contaminés ?

M. Angrignon explique qu'en 2012 nous avons eu une grande variation de température pendant la période de fraie, ainsi que certains problèmes au niveau de la pisciculture, des pannes d'électricités, des problèmes avec les jets d'eau, avec la qualité de l'eau, avec les bassins en autres... On dit que la vétérinaire, Mme. Lafaille, est venue à 3 reprises vérifiés nos installations et nos méthodes de travail et si possible avoir recours à ses services pour l'année 2013.

Mme. Monique Lachapelle du public demande pourquoi les pannes électriques nous causent des inconvénients, elle demande si nous avons des génératrices ?

M. Angrignon lui explique que la personne qui habitait sur place et qui s'occupait de démarrer les génératrice en cas de panne électrique a quitté en cours de saison sans donner de préavis, ce qui a causé plusieurs problèmes, certains employés ont du travailler près de 2 mois sans arrêt. Il y aura 2 personnes à temps plein sur place lors de la saison 2013.

M. Pierre Nolet du public demande ce qui se passe avec la frayère de la Baie Philomène?

M. Angrignon lui explique qu'on a délaissé cette frayère en raison du nombre de meunier noir présent lors de la fraie mais aussi pour une question d'efficacité et de récolte qui était très variable d'une saison à l'autre, Nous concentrons nos effort maintenant à la fraie de la rivière Gatineau.

Protection et surveillance;

Les assistants à la protection de la faune ont effectué 3 144 d'heures de surveillance en 2012 comparativement à 3 156 en 2011, c'est 12 heures de moins. Cette année nous avons baissé les heures de surveillance légèrement et atteint nos objectifs tout de même.

En 2012, ils ont vérifié 3 150 personnes, 1 468 bateaux et ont émis 59 infractions et 35 avis de 7 jours, c'est plus qu'en 2011 où ils ont vérifié 2 997 personnes et 1 260 bateaux, émis 51 infractions et 35 avis de 7 jours.

M. Angrignon insiste sur le fait que les assistants parfois se font voir le moins possible, que ça fait partie de leur travail mais qu'ils sont bien sur le terrain.

M. Yvon Rainville du public demande s'il est possible d'acheter du doré cette saison ?

M. Angrignon lui dit que oui, si nous pouvons.

Il demande aussi s'il y aura une étude expérimentale cette année ?

Centre d'Interprétation du doré jaune;

M. Blais nous informe sur le Rallye des 3 centres qui aura lieu cette année, 1 300 élèves de la commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais de la 1e à la 6e année pourront participer à cette activité qui consiste à visiter les trois (3) centres d'interprétation gratuitement, pour l'enfant et son accompagnateur, durant l'été et remplir un questionnaire lui donnant la chance de gagner un prix de participation. Nous voulons faire de ces jeunes des ambassadeurs des trois (3) centres.

6. Modification pour 2013

Autorisation de pêche

M. Blais nous explique que le principal changement sur les autorisations de pêche sera l'ajout de 2 jours individuel à 10\$ et conjoint 18\$. Beaucoup de détaillant avait des demande en ce sens par les clients alors cette année nous avons décidé de faire le changement.

M. André Savard du public demande pourquoi nous n'incluons pas un prix âge d'or sur nos autorisations de pêche ?

On lui répond que c'est une bonne suggestion et elle sera étudié au prochain conseil d'administration à l'automne prochain, qu'on lui reviendra avec une réponse.

Protocole d'entente avec les dépositaires

M. Blais explique que le point 4.2 a été changé au protocole d'entente avec les dépositaires. L'ancien protocole disait «En cas de perte, de vol, de feu ou pour tout autre cas de force majeure, le dépositaire doit prendre toutes les mesures pour aviser l'AFC. Dans ce cas, il devra rembourser la valeur des autorisations de pêcher en consignation, diminué du montant de la commission autorisé. Nonobstant le

paragraphe précédent, si le dépositaire peut démontrer que le vol ou la perte relève d'un cas fortuit ou de force majeure, il sera tenu de rembourser seulement les autorisations de pêcher vendues moins la commission évaluée à l'aide des données disponibles.» Maintenant on dit que Chaque cas sera traité selon la gravité du sinistre, le dépositaire doit s'assurer lors d'un évènement de faire la demande à son assureur ceci lui permettra de rembourser la valeur des montants en sa possession. L'AFC suggère fortement de mettre au courant son assureur du montant approximatif en sa possession.

Dépliant 2013

M. Blais explique qu'il est possible que les photos soient changées afin de rafraîchir le dépliant. Les chiffres seront changés comme à chaque année aussi. On donnera plus de visibilité aux commanditaires et l'un des commanditaires est remplacé par Pro Nature de Mont-Laurier.

7. Compte-rendu de Ressource Naturelle Québec Projet frayère naturelle - Oliver Cameron Trudel

M. Cameron Trudel pense que les frayères naturelles sont la meilleure solution pour permettre à la population de doré de s'auto perpétuer. Selon lui le Ministère ne pense pas que l'ensemencement est efficace comparativement aux frayères naturelles. Si on devrait mettre un (1) dollars dans les frayères naturelles ou dans la pisciculture, selon lui, on devrait miser sur les frayères naturelles. Nous pourrions avoir des subventions du Ministère pour réaménager certaines frayères aussi en collaboration avec la fondation de la faune et de la Fondation Héritage Faune. M. Angrignon nous dit que le projet de restauration des frayères naturelles sera fait selon l'argent des subventions que nous aurons.

M. Hubert Gauvreau du Conseil Administratif demande si le meunier noir est un compétiteur pour le doré ?

M. Cameron Trudel nous dit que selon des études récentes le meunier noir n'aurait pas d'impact sur la population du doré jaune. M. Blais a lu dans un document datant de 1995 et que oui le meunier noir aurait un impact considérable sur le doré.

M. Yvon Rainville du public demande s'il n'y aurait pas de mesure à prendre contre le meunier noir ?

M. Cameron Trudel lui dit que les pêches expérimentales ne montrent pas de baisse de la population de doré à cause du meunier mais plutôt à

cause de la surpêche mais que nous pourrions faire une résolution au ministère pour faire quelque chose contre le meunier.

Tout le monde est d'accord pour faire une résolution.

M. Rainville demande aussi s'il ne serait pas possible de développer un projet au niveau de l'AFC pour le meunier ? Par exemple, le pêcher et l'apporter au pourvoyeur ?

M. Sébastien Prévost, agent de la faune au bureau de Maniwaki spécifie aussi qu'au même titre que les autres espèces, nous n'avons pas le droit de pêcher le meunier pour le "gaspiller" ou le blesser, ce serait une infraction.

Recensement 2013 - Olivier Cameron Trudel

M. Cameron Trudel nous explique qu'il y aura cette année aussi un recensement par les airs accompagné d'un questionnaire aux pêcheurs fait par les assistants. Il nous dit aussi qu'il y a eu une pêche expérimentale faite en 2012 qui montrait une baisse de masse et moyenne des femelles matures donc il y a décroissance au niveau des femelles. M. Cameron Trudel insiste sur l'importance d'avoir un plan de gestion pour permettre aux poissons de se rendre à maturité.

M. Blais nous informe pour le recensement qu'il y aura 48 vols de 1h15 à 1h45 heures et à l'intérieur de ces 48 journées il y aura 8 vols de + - 5-6 heures.

M. Pierre Nolet du public demande pourquoi au Lac St-Jean ont a droit à 10 prises sans limites ?

M. Cameron Trudel lui répond qu'au Lac St-Jean ils n'ont pas la même problématique de population au niveau du doré et M. Angrignon renchérit en disant que l'association des pourvoyeurs du Baskatong à déposer une résolution à Québec dans ce sens.

M. Pierre Nolet demande s'il faut remettre le poisson à l'eau quand il est malade, qu'il a des tumeurs par exemple ?

On lui répond que oui, on à pas le choix de le remettre à l'eau.

Maladie septicémie hémorragique viral - Olivier Cameron Trudel

*

M Cameron explique que plusieurs régions du Québec sont déjà au prise avec cette maladie et que d'ici peu (2017) il sera interdit de pêcher avec des poissons appâts mort ou vivant.

Protection de la faune - APF

M. Sébastien Prévost, agent de protection au bureau de Maniwaki se présente et nous résume les infractions et les heures d'efforts faites sur l'Aire Faunique Communautaire du Baskatong du 1 avril 2012 au 31 mars 2013. Il y a eu 8 infractions faites par les agents de Maniwaki seuls, 7 par les agents de Maniwaki en collaboration avec les assistants et 27 par les assistants dans le secteur Maniwaki. 8 infractions faites par les agents de Mont-Laurier, 6 par les agents de Mont-Laurier en collaboration avec les assistants et 25 infractions par les assistants dans le secteur de Mont-Laurier. Pour un total de 81 infractions. M. Prévost nous informe qu'il y a eu 456 heures d'efforts par les agents dans le secteur Outaouais, 19 heures en temps supplémentaires et 29 heures en temps d'encadrement pour un total de 504 heures. Il y a eu 173 heures d'efforts pour le secteur des Laurentides, 7 heures de temps supplémentaires et 42 heures d'encadrement pour un total de 222 heures. Soit 720 heures d'efforts.

M. Yvon Rainville demande si dans les 720 heures d'efforts ça inclut Mont-Laurier et Maniwaki ?

M. Prévost lui répond que oui.

3h07 les agents de la faune quittent.

8. Nomination du vérificateur pour l'année 2013

Monsieur Angrignon explique que nous devons nommer un vérificateur pour l'année 2013 et demande si on reprend la firme de comptables Langevin Grondin / CA Inc.

La firme Langevin Grondin / CA Inc. est reconduite proposé par Yvon Rainville, secondé par Raoul Pauzé. Adopté à l'unanimité.

9. Élection d'un représentant de l'AGA au conseil d'Administration

M. Angrignon explique qu'un poste est disponible au sein du Conseil d'Administration il explique en quoi consiste le poste soit deux (2) réunions par année environ et demande s'il y a des gens dans la salle qui ont envie de se présenter. Monsieur Pierre Després se présente.

Élection de M. Després au C.A proposé par Yvon Rainville, secondé par Monique Lachapelle. Adopté à l'unanimité.

10. Lieu de la prochaine assemblée générale annuelle

M. Angrignon mentionne que comme à l'habitude la prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 4e samedi d'avril, soit le 26 avril 2014 et demande au gens présent s'ils sont d'accord pour la refaire à la salle de l'église de Grand-Remous vu que la salle est bien accessible pour tous et assez grande.

Le lieu de la prochaine assemblée générale annuelle à la salle de l'église de Grand-Remous est donc proposé par André Savard, secondé par Pierre Nolet.

11. Varia :

M. Angrignon explique la sortie nouvelle du site *allonspecher.com* qui consiste en une carte en format électronique des plans d'eau du Québec (exception faite du nord québécois), incluant plein d'informations tel que, les pourvoiries, les mises à l'eau, les campings, etc.... Il précise que cette carte est interactive et qu'elle est mise à niveau continuellement. M. Angrignon explique aussi que ce site paraîtra dans notre dépliant et sur notre site internet étant un bon complément d'information pour le réservoir Baskatong.

M. Pierre Nolet du public demande si la pêche d'hiver va continuer ?

M. Angrignon lui explique que le Conseil d'Administration se questionne sur la nécessité de modifier la réglementation sur la pêche d'hiver sur le Baskatong.

M. André Savard demande s'il serait bon d'instaurer la réglementation sur le lavage des embarcations pour le Baskatong.

M. Yvon Rainville lui répond en disant que vue la grandeur du réservoir et des nombreuses mise à l'eau (public et privé), cette mesure serait difficile à appliquer. M' Angrignon ajoute que cette mesure est aussi une question de gros bon sens et que tous les propriétaires d'embarcation devrais appliquer cette mesure sur une base volontaires.

M. Blais demande s'il y a des informations que les gens aimeraient connaître à l'AGA qu'on aurait oublié cette année pour l'assemblée de 2014 prochain ?

11. Tirages de prix de présence :

2 Autorisations de pêcher pour la saison (familiale) qui donnent droit de pêcher sur le Baskatong ont été tirées en guise de prix de présence d'une valeur de 75 \$ pour l'année 2013 / 2014. Les gagnants : Nathalie Ducharme et Raoul Pauzé.

12. Clôture de l'assemblée :

L'Assemblée est levée sur proposition de Mme. Lucille Saumure, appuyé par M. Lucien Saumure.

Richard Angrignon, Président

Daniel Blais, Directeur Général